

## Proportion de chaussées en bon état

### Description

L'indicateur mesure la proportion des chaussées revêtues du réseau routier supérieur sous la responsabilité du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) considérées en bon état. Une chaussée considérée en bon état est jugée confortable pour l'usager et ne nécessite habituellement pas de travaux de réfection.

L'indicateur mesure le confort au roulement à l'aide de l'indice de rugosité international (IRI), qui permet d'apprécier la planéité de la chaussée. Exprimé en m/km, l'IRI comptabilise la hauteur (en mètre) des bosses et des dépressions rencontrées le long de la chaussée, sur une longueur de chaussée donnée (en kilomètres). Les seuils à partir desquels une chaussée est considérée en bon état varient selon la classe fonctionnelle de la chaussée.

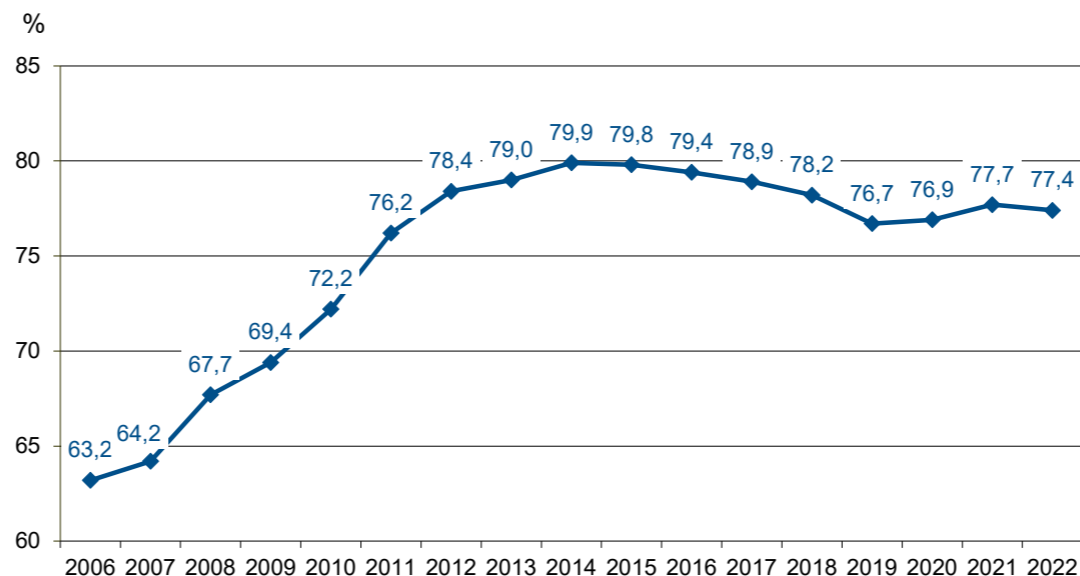
**Chaussées sous la responsabilité du Ministère :** D'une longueur totale de 31 134 km, ces chaussées constituent près de 10 % des routes québécoises. Elles touchent tout le transport interurbain et constituent l'essentiel des voies rapides du Québec. Elles permettent ainsi l'accès aux marchés et l'interconnexion des régions. Il s'agit des autoroutes, routes nationales, régionales, collectrices et chemins d'accès aux ressources. Les bretelles et voies de service ainsi que les routes en gravier ne sont pas considérées dans le calcul de l'indicateur. Ainsi, l'indicateur brosse le portrait de 25 872 km de chaussées.

Le réseau considéré comme stratégique par le ministère est d'une longueur de 8 077 km et formé principalement d'autoroutes et de routes nationales, est habituellement ausculté annuellement. Environ la moitié des kilomètres restants est auscultée chaque année et l'autre moitié est vieillie numériquement d'un an à l'aide de modèles de comportement établis par le Ministère. Cette proportion peut varier d'une année à l'autre. En 2022, les territoires de l'est du Québec ont été auscultés (à l'exception du territoire la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine) ainsi qu'une partie des chaussées du réseau stratégique en soutien au commerce extérieur (RSSCE). Au total, un peu plus de 46 % du réseau a été ausculté en 2022.

Les chaussées sous la responsabilité du Ministère excluent les rues, routes et chemins locaux gérés par les municipalités ou par d'autres ministères provinciaux ou fédéraux et par Hydro-Québec.

Dernière mise à jour de la fiche : 15 décembre 2023  
Mise à jour de la fiche prévue : 2024

Ensemble du Québec, 2006 à 2022



Source : Ministère des Transports et de la Mobilité durable.  
Compilation : Ministère des Transports et de la Mobilité durable.  
Note : Prochaine donnée : 2023.

### Analyse

En 2022, 77,4 % du réseau routier québécois sous la responsabilité du ministère des Transports et de la Mobilité durable présente une chaussée considérée en bon état selon l'indice de rugosité international. Notons que depuis 2006, l'état des chaussées s'est amélioré de 14,2 points de pourcentage. Un fléchissement est cependant observé depuis 2015.

Parmi les 4 066 km d'autoroute, 91,0 % sont considérés en bon état. Cette proportion est de 76,8 % pour les 8 584 km de routes nationales, 72,1 % parmi les 5 457 km de routes régionales, 74,2 % parmi les 7 456 km de routes collectrices et 86,6 % pour les autres routes sous la responsabilité du Ministère (309 km) (données non présentées).

Avec 89,7 %, la Mauricie est la région où la proportion de chaussées en bon état est la plus élevée, suivi de près par la Capitale-Nationale (88,6 %). À l'inverse, l'Outaouais (66,2 %) présente la proportion la plus faible (données non présentées).

### Données statistiques détaillées

Le lecteur intéressé par des données déclinées à une plus petite échelle territoriale est invité à consulter le [fichier de données](#).